

Règlement et bulletin d'inscription

L'épreuve est ouverte à toutes et à tous à partir de la catégorie sénior. Les cadets (17/18 ans) et juniors (16/17 ans) seront autorisés sur présentation de l'autorisation parentale ci-dessous.

- Licencié FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Pass' Running)
- Licencié FFTRI. (*Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront*)
- Licencié FSCF, FSGT ou UFOLEP faisant apparaître la non contre-indication à la course à pied en compétition. (*Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront*)

Ravitaillement à mi-course.

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité. Vous pouvez vous inscrire à l'avance avec le bulletin ci-dessous ou sur place. Dossards à retirer au stade des berges du Lot de Capdenac-Gare à partir de **8h00**, le dimanche **5 mai** (**clôture des inscriptions une demi-heure avant l'épreuve**).

9h30 : 22 km **9h35** : départ marche 15 km **10h30** : 12 km

10h35 : départ marche 7 km **12h00** : remise des prix.

Vous participez à la course, vous êtes :

- Licencié : les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence.
- Non licencié : fournir la copie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an. *Il vous appartient de vous assurer individuellement.*

ATTENTION !! Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical y compris les licences d'autres fédérations sportives (football, rugby, cyclisme, natation, montagne etc...).

L'organisation est couverte par une responsabilité civile N°5165681104

Nom : Prénom :

Né(e) le : Téléphone : Sexe :

Email :

Club/Association :

Challenge entreprise (5 coureurs par équipe) :

Je m'inscris à

- Marche à pied *Prix : 5 euros*
- Course de 12 km *Prix : 8 euros / 10 euros le jour même (d+380m)*
- Course de 22 km *Prix : 10 euros / 12 euros le jour même (d+800m)*

Douche et vestiaire
sur place

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publications. En participant, je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement de cette manifestation.

Lu et approuvé.

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs

Madame, Monsieur autorisent leur(s) enfant(s)
à participer à la course nature du 5 mai 2019.

Signatures

Cette fiche d'inscription, le paiement (chèque à l'ordre de « APEL St Louis ») et les documents demandés dans le règlement ci-dessus sont à envoyer à :

APEL St Louis et Jeanne d'Arc - 18 rue Carnot - 12700 Capdenac-Gare

☎ 05 65 64 72 43 - ✉ tcapdesaintlouis@gmail.com